



Fiche de formation N° 44

Adoption internationale

LA PREPARATION DE L'ENFANT A SON ADOPTION INTERNATIONALE

Préparer l'enfant à l'adoption et à son adoption est essentiel pour faciliter le succès de cette dernière dès les premiers instants et pour prévenir les crises qui peuvent surgir postérieurement. En plus des aspects généraux évoqués précédemment (voir fiche no 27), la préparation de l'enfant à son adoption internationale doit prendre en compte certains critères spécifiques et garantir que l'enfant est accompagné de manière adéquate dans les moments de transition et lors du transfert vers son pays d'adoption.

Critères spécifiques de la préparation de l'enfant à son adoption internationale

La dimension interculturelle de l'adoption internationale est un élément riche qui va cependant amener les professionnels accompagnant l'enfant et les parents adoptifs à prendre en considération des éléments spécifiques tels que :

- *La communication de l'enfant avec son nouvel entourage familial et social* : lors de la première rencontre de l'enfant avec ses futurs parents adoptifs et à son arrivée dans le pays d'accueil, l'enfant risque de devoir faire face à des difficultés de communication. En effet, il arrive fréquemment dans les cas d'adoption internationale que l'enfant ne parle pas la langue de sa famille adoptive et inversement. Afin de ne pas augmenter les difficultés d'une expérience déjà traumatisante pour l'enfant, il est important de considérer cet élément fondamental lors de sa préparation, comme d'ailleurs celle des parents, et enseigner à chacun d'entre eux quelques mots d'usage essentiels. Ces quelques mots peuvent déjà constituer un grand pas vers l'autre. Lorsqu'il s'agit d'adoption d'enfants plus âgés, cet élément apparaît d'autant plus important pour permettre à l'enfant de se sentir le moins isolé possible.
- *La sensibilisation de l'enfant à une nouvelle culture* : une des caractéristiques fondamentales de l'adoption internationale est la rencontre de deux cultures différentes à

laquelle il convient de préparer le mieux possible l'enfant. Le fait pour l'enfant de se retrouver plongé dans un milieu culturel différent constitue un véritable choc auquel il doit être sensibilisé. En effet, les habitudes culinaires, le climat, les relations entre les individus peuvent différer grandement selon les pays. Par exemple, dans certaines cultures l'affection se manifeste par le toucher (embrassades, câlins, etc.), dans d'autres la distance physique entre les individus, y compris d'une même famille, est une caractéristique sociale. Tous ces facteurs sont autant d'éléments qui constituent des repères dans la vie de l'enfant et qui vont se retrouver bouleversés. Le fait d'expliquer tout cela à l'enfant et de l'y préparer rend le changement plus doux et plus surmontable.

- *L'intégration de l'enfant en milieu scolaire* : S'agissant des enfants grands, dont l'adoption est de plus en plus fréquente, il y a de très forte chance qu'ils soient rapidement intégrés dans une école bien souvent très différente de celle qu'ils fréquentaient dans leur pays d'origine. Le milieu scolaire est par ailleurs un moment de socialisation important avec ses futurs camarades et un pas significatif à franchir dans sa nouvelle vie. Plus l'enfant est informé sur les caractéristiques de sa nouvelle école (situation géographique, dimension, emploi du temps, etc.), et notamment sur ses futurs compagnons d'école et plus il aura de facilités à se familiariser avec ce nouvel

environnement. Il est possible que l'enfant doive faire face à des attitudes racistes et parfois cruelles de la part de ses camarades d'école ou même d'autres personnes de son entourage, attitudes auxquelles il doit également être préparé. Annoncer l'arrivée de l'enfant aux autres élèves, aux enseignants et au personnel de l'école peut constituer une aide à une intégration scolaire réussie de l'enfant et à son acceptation par tous. Bien que ces démarches relèvent davantage de la responsabilité des parents, les professionnels peuvent déjà aborder la question en amont et faciliter ainsi leur tâche.

Cette liste non exhaustive d'aspects à prendre en considération implique le recours à des professionnels qualifiés notamment dans les domaines psycho-social dans les pays d'accueil et d'origine. Dans les cas où les pays d'origine n'ont pas à leur disposition les ressources humaines nécessaires, ils devraient pouvoir faire appel au soutien des organismes agréés étrangers afin qu'ils prennent en charge la préparation de l'enfant une fois le matching réalisé ainsi que la formation du personnel des institutions avec lesquelles ils travaillent. Cela suppose que le représentant de l'organisme agréé étranger dans le pays d'origine ait des compétences professionnelles dans le domaine psycho-social et qu'il connaisse bien le pays d'accueil de l'enfant. Il convient de souligner ici que la préparation de l'enfant est capitale dans l'adoption nationale autant qu'internationale et qu'elle doit, dans la mesure du possible, être de qualité égale dans les deux cas de figure.

Transition et transfert de l'enfant vers son pays d'adoption: des moments clés de la préparation

Ces étapes de l'adoption sont cruciales dans la vie de l'enfant et leur bonne réussite dépend en partie de l'établissement d'un lien solide

entre l'enfant et ses nouveaux parents. La majorité des pays d'origine exige que les parents adoptifs séjournent un certain temps avec l'enfant dans son pays d'origine avant que l'adoption ne soit finalisée. Ce moment de transition est important autant pour l'enfant que pour les parents. Comme lors de la sortie de l'enfant de l'institution où il séjournait, il est primordial de laisser à l'enfant le temps qui lui est nécessaire pour franchir ces étapes. Il convient donc de privilégier les besoins de ce dernier et non le respect strict des délais imposés par les textes législatifs et réglementaires. Il arrive que l'enfant ait besoin de quelques heures, voire quelques jours supplémentaires par rapport à ce qui est prévu. Dans son intérêt et celui de la future famille adoptive ce temps additionnel doit lui être accordé.

D'autres dispositions telles que la location d'un appartement pour la première période de vie commune de l'enfant avec ses parents adoptifs dans le pays d'origine permettent d'adoucir le changement brusque de vie pour l'enfant. Ce temps, que certains candidats pensent perdu, constitue en réalité un gain de temps et de sécurité pour un développement harmonieux de la relation familiale adoptive. L'organisation du transfert de l'enfant entre également dans la préparation de l'enfant à sa nouvelle vie. Bien que les pratiques et les opinions divergent à ce sujet, il semble que la présence des parents adoptifs lors du départ, pendant le voyage et à l'arrivée de l'enfant dans le pays d'accueil soit un point de repère important pour lui. Ces personnes vont en effet être ses premiers référents dans ce nouvel environnement géographique, social et familial.

SSI/CIR, Septembre 2007

Pour plus d'information:

Sylvia NABINGER, *L'adoption entre deux mondes*, Belgique, 1997; document disponible en version électronique auprès du SSI/CIR.

Zerdalia DAHOUNKS, *Adoption et cultures : de la filiation à l'affiliation*, Paris, France, 1996.

Votre avis nous intéresse ! N'hésitez pas à nous contacter (irc-cir@iss-ssi.org) afin de nous parler de vos expériences, nous poser des questions liées aux thèmes abordés dans cette fiche, ou également afin de nous suggérer des modifications. Nous vous invitons également à diffuser cette fiche aux personnes concernées et intéressées dans votre pays. Merci d'avance !

Le SSI/CIR souhaite remercier le Canton de Genève, en Suisse, pour son soutien financier à ce projet de fiches et la Commission des Adoptions Internationales de la Présidence du Conseil Italien pour son financement du Manuel pratique « L'intérêt supérieur de l'enfant et l'adoption », qui est à la base de nombreuses fiches.